



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

RB/CH

P.V. AEECA 18

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

Procès-verbal de la réunion du 24 février 2021

Ordre du jour :

Entrevue avec le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur le Conseil des affaires étrangères et la Vidéoconférence informelle des Ministres des affaires européennes des 22 et 23 février 2021

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. David Wagner, M. Claude Wiseler

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

M. Christophe Hansen, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Laurent Mosar

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Avant de procéder à l'ordre du jour de la présente réunion, la Commission adopte la liste des documents transmis par les institutions européennes du 13 au 19 février 2021.

Entrevue avec le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur le Conseil Affaires étrangères et le Conseil Affaires générales des 22 et 23 février 2021

Conseil des affaires étrangères du 22 février 2021

Le Ministre des affaires étrangères et européennes informe sur les sujets abordés au Conseil.

La situation des droits de l'homme à Hong Kong est très inquiétante. L'Union européenne a nommé un envoyé spécial en la personne de l'ancien ministre irlandais Gilmore.

Dans la région de la Corne d'Afrique, la situation est difficile. Le projet d'un barrage en Ethiopie risque d'avoir des répercussions sur l'approvisionnement de l'eau dans différents pays avoisinants. Par ailleurs, l'Ethiopie est confronté à un problème entre différentes ethnies dans le pays. Dans la région de Tigré, des moyens militaires sont déployés près de la frontière d'Erythrée. Une solution diplomatique n'est pas en vue. Le manque d'un dialogue national en Ethiopie pourra avoir des répercussions sur d'autres pays de la région.

Au Myanmar, la politique d'ouverture menée depuis 2010 a donné lieu à l'espoir. Or, la politique envers les Rohingya et les violences à l'intérieur du pays ont mené au chaos. Les militaires ont repris le devant et utilisent la violence contre les manifestants. La Chine exerce son influence sur le pays. L'UE essaie d'augmenter son poids pour éviter qu'une dictature militaire s'y installe. Des sanctions ont été mises en place par plusieurs pays, dont les Etats-Unis. L'ambassade luxembourgeoise à Bangkok observe de près la situation, deux projets de la coopération luxembourgeoise étant en cours au Myanmar.

Au Belarus, l'emprisonnement de manifestants contre la présidence de Loukachenko se poursuit. L'UE soutient les familles des victimes des répressions à hauteur de 3 millions d'euros et accorde des bourses aux étudiants (8 millions d'euros). En collaboration avec l'OMS, l'UE apporte par ailleurs 4 millions d'euros d'aide au secteur médical.

Un dialogue des cinq membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de l'Allemagne s'est installé avec l'Iran sur l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA). En juin, des élections présidentielles auront lieu en Iran. Le président actuel ne pourra plus poser sa candidature, son deuxième mandat venant à expiration. La Russie et la Chine émettent des signaux plutôt positifs. L'AIEA peut procéder à des contrôles. L'enrichissement de l'uranium a augmenté et se situe aux environs de 20%. Le Ministre espère qu'un contrôle efficace pourra être réinstallé pour éviter que l'Iran produise la bombe atomique.

Selon l'avis du Ministre, les relations avec la Russie sont au plus bas niveau depuis 17 ans. La Russie a rompu le dialogue avec l'UE et se limite à des contacts bilatéraux avec quelques Etats membres. Cette situation n'est guère acceptable pour le gouvernement luxembourgeois et la plupart des Etats membres de l'UE. La libération d'Alexeï Navalny et de milliers de prisonniers politiques en Russie ainsi que la reprise du dialogue avec l'UE sont des revendications partagées par les Etats membres de l'UE. Selon le Ministre, il serait déplorable si l'UE n'avait pas d'autre moyen que de mettre en place des sanctions contre la Russie, ce qui a été fait entre autres par le mécanisme « droits de l'homme » mis en place en décembre 2020. Les demandes de visa de citoyens russes pour l'espace Schengen sont en hausse, tout comme les demandes d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus. Sur le plan économique, l'Union européenne est le premier partenaire de la Russie.

Débat

En réponse à une question de M. Graas, le Ministre souligne l'importance du maintien de la Russie au sein du Conseil de l'Europe. La Cour européenne des droits de l'homme, au sein de laquelle siège aussi un juge russe, demande clairement la libération d'Alexeï Navalny. M. Cruchten ajoute que l'exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe aurait des répercussions négatives sur la population russe car le recours à la Cour européenne des droits de l'homme ne serait alors plus possible. M. Wiseler s'aligne à cet avis, mais il donne à considérer que la

Russie bloque les travaux au sein du Conseil de l'Europe et ne respecte pas les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

Selon le Ministre, il serait en effet une mauvaise voie de rompre les contacts avec la Russie. Plus de 20 Etats membres déplorent le fait qu'il n'y ait plus de contact multilatéral, mais uniquement des contacts bilatéraux entre des Etats membres de l'UE et la Russie. A côté du Conseil de l'Europe, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) est une deuxième plateforme importante pour le dialogue.

Questionné sur la situation au Myanmar, le Ministre répond que l'influence de la Chine est décisive. Il n'est pas exclu que la situation s'empire.

M. Wiseler fait remarquer que la situation est dramatique dans plusieurs parties du monde et constate que l'Union européenne n'a que très peu d'influence au plan global et doit se restreindre à un rôle d'observateur. Le Ministre répond que l'Union européenne n'a jamais été capable de résoudre des problèmes à l'échelle mondiale. Elle peut pourtant soutenir la société civile et les victimes dans des pays tiers et faire valoir son influence envers les pays partenaires.

Le Ministre répond à une question de Mme Reding que le gazoduc Nord Stream 2 n'a été mentionné que par un seul membre du Conseil. L'Allemagne souligne que 150 sociétés européennes sont impliquées dans ce projet. Un débat plus vaste a eu lieu il y a deux ans. A l'époque, l'UE avait revendiqué que le gazoduc ne puisse devenir opérationnel que sous la condition que l'approvisionnement en gaz de l'Ukraine soit assuré.

M. Di Bartolomeo pose une question sur l'Iran. Il s'avère en réponse que tout dépendra sur la question de savoir si l'AIEA aura accès à toutes les installations nucléaires. Selon le Ministre, la situation en Iran serait par ailleurs un élément important pour le retour des Etats-Unis dans le multilatéralisme. Beaucoup dépendra des résultats des élections présidentielles de juin 2021 en Iran.

Vidéoconférence informelle des Ministres des affaires européennes du 23 février 2021

Le Ministre informe que les discussions ont porté principalement sur les répercussions de la crise sanitaire du Covid-19, et notamment sur le travail transfrontalier. Les Commissaires Johansson et Reynders ont adressé une lettre à tous les gouvernements des Etats membres. Le 1^{er} février 2021, le Conseil a adopté une recommandation actualisée concernant une approche coordonnée des mesures relatives aux déplacements au sein de l'UE en réaction à la pandémie de COVID-19. Les deux documents demandent la libre circulation des travailleurs transfrontaliers sous des conditions sanitaires adéquates. L'Allemagne reste pourtant décidée de fermer ses frontières si la situation l'exigeait. Actuellement, un grand nombre de certaines variantes du Covid-19 est détecté en Lorraine. Une fermeture de la frontière franco-allemande aurait des conséquences sur la circulation des frontaliers. Par ailleurs, la fermeture actuelle de la frontière entre l'Allemagne et la République tchèque engendre de grandes difficultés. Les discussions au Conseil portent sur l'instauration de « green lanes » pour faciliter le transport de marchandises sur les autoroutes.

Selon le Ministre, il n'est pas envisageable, à l'heure actuelle, d'introduire des mesures plus favorables pour les personnes vaccinées, leur nombre par rapport aux personnes non vaccinées étant encore trop faible. Des pays comme la Grèce et l'Espagne, dont le secteur touristique a une grande importance, sont favorables à l'introduction d'un certificat de vaccination européen. L'UE fait pression sur les producteurs de vaccins pour qu'ils respectent leur engagements pris. Une accélération de la production est nécessaire. L'UE a commandé un nombre suffisant de vaccins, mais les livraisons ne se font pas assez rapidement.

Un autre sujet abordé lors de la vidéoconférence est celui du plan européen pour la démocratie. La Commissaire Vera Jourova a informé qu'en 2020, 873 journalistes de 22 Etats membres ont été agressés. Par ailleurs, l'Union européenne est très inquiète en ce qui concerne les événements récents au Capitole à Washington et le rôle des réseaux sociaux. Il faut éviter que des choses pareilles puissent se produire dans l'Union européenne. Des initiatives pour combattre l'extrémisme doivent être prises. Les pays du Benelux s'engagent à participer à toutes les initiatives de l'UE allant dans ce sens.

Quant à la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, il a été proposé au Conseil que le lancement se fasse le 9 mai 2021, et que les conclusions soient présentées sous Présidence française du Conseil en 2022. Le gouvernement luxembourgeois n'a pas d'intérêt à ce qu'une procédure de modification des traités soit lancée à l'issue de ce processus. Le Ministre propose qu'une concertation entre le Gouvernement et la Chambre des Députés se fasse le moment venu.

Finalement, le Conseil a abordé le sujet des relations futures avec le Royaume-Uni. Les compétences sont dans les mains du Commissaire Sefkovic pour l'Union européenne, tandis que le Royaume Uni a nommé son représentant en la personne de David Frost.

Débat

En réponse à une question de M. Cruchten, le Ministre précise que le début de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe a initialement été prévu pour 2020, avec une durée de deux ans. Suite aux difficultés d'arriver à un accord interinstitutionnel et de clarifier la question de savoir qui préside le comité de la Conférence, ce délai n'a pas pu être respecté. Certaines questions restent encore ouvertes, dont celle de savoir si tous les groupes politiques représentés au Parlement européen participeront au comité et à quelle mesure les parlements nationaux y seront représentés. Par ailleurs, il n'est pas encore décidé de quelle manière la conférence sera lancée. Si la date du 9 mai 2021 était maintenue, le lancement devrait probablement se faire de manière virtuelle. La date de clôture du 9 mai 2022 n'est pas encore confirmée non plus.

M. Wiseler demande si la fermeture de la frontière germano-française aura des répercussions sur le Luxembourg. Le Ministre répond que l'Allemagne envisage une fermeture de la frontière parce que des variantes du virus Covid-19 sont présentes de façon aiguë en Lorraine. Il serait inacceptable si l'Allemagne fermait en même temps sa frontière avec le Luxembourg. Les chiffres servant comme base pour une telle décision ne prennent pas en compte que le Luxembourg procède à un nombre 7,5 fois plus élevé de tests par 100.000 habitants que l'Allemagne et la France à un nombre de tests 2 fois plus élevé que l'Allemagne. Une fermeture de la frontière aurait des répercussions néfastes sur le secteur hospitalier luxembourgeois. Notamment l'Hôpital du Kirchberg occupe un très grand nombre de frontaliers allemands.

Divers

Le Président de la Commission présente brièvement les sujets à aborder au cours du mois de mars.

Luxembourg, le 24 février 2021

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten